



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 31 Août 2020

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Sylvie SEYSSEL, Cédric VEYRET.

Monsieur le Maire demande la possibilité de rajouter deux points à l'ordre du jour :

13. Délibération signature division parcellaire CHIROUGE-TRIBOULLIER / Commune de VARACIEUX

14. Délibération pour demandes de subventions auprès de la Région

1. Présentation du projet photovoltaïque

Monsieur le Maire laisse la parole à M. DELVA et M. DACCORD afin de présenter au conseil municipal, leur société Wattisère et le projet photovoltaïque envisagé, sur la commune. Cette société travaille à la promotion des énergies renouvelables, en faveur des économies d'énergie et pense que ces réponses doivent être apportées au niveau local.

M POTIE, ancien maire d'Izeron, est également présent pour parler des installations qu'il a faites sur la commune d'Izeron pendant sa mandature.

La société a recensé une dizaine de toits (aussi bien situés sur les entreprises que sur des bâtiments publics) susceptibles de pouvoir accueillir les panneaux photovoltaïques dans le secteur dont celui de l'Espace Père Bleu sur la commune de Varacieux.

Le principe consiste à louer le bâtiment pendant 20 ans pour y installer les panneaux photovoltaïques, puis de céder l'installation au propriétaire qui peut encore l'exploiter de 10 et 15 ans.

La société s'engage sur l'entretien mais également sur l'installation de matériel de qualité (garantie décennale).

Un suivi de production est prévu sur chaque site.

Si la commune donne son accord, les travaux devraient se dérouler au début de l'année 2021, puis le raccordement aurait lieu en fin d'année.

2. Délibération pour l'achat du terrain pour le parking du cimetière et autorisation au maire pour la signature

Monsieur le Maire indique qu'une parcelle de terrain doit être achetée pour la construction du parking du cimetière. Cette parcelle appartient à M.FERROUILLAT André. Une proposition a été faite pour l'achat d'une parcelle de 3200 m² et un accord financier a été trouvé au prix de 3.50 euros le mètre carré. Les frais d'éviction, de fumure et les pertes des aides économiques seront intégrées au prix d'achat selon les informations données par le propriétaire.

Cette superficie permettra la création d'un parking de 35 places.

Délibération prise à l'unanimité.

3. Délibération concernant la médiation et le paiement des frais pour le dossier ALEXIA

Monsieur le Maire informe le conseil que le tribunal administratif propose une médiation, dans le dossier qui oppose la commune à Mme Nathalie ALEXIA, destinée à permettre un règlement plus rapide et à l'amiable du dossier.

Délibération prise à l'unanimité.



4. Délibération pour l'accueil en contrat d'apprentissage de Laurie BOIS

Monsieur le Maire rappelle que Laurie BOIS va être accueillie dans le cadre de la préparation d'un CAP accompagnement à la petite enfance sur un an et qu'une délibération doit être prise par le conseil. Délibération prise à l'unanimité.

5. Délibération pour suppression et création de poste

Suite à la vacance de poste de Mme PAYRE FICOUT et à l'appel à candidature lancé, il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe et de créer le poste d'adjoint technique. Délibération votée à l'unanimité.

6. Délibération pour le contrat de Laurie CHAMPON

Monsieur le Maire rappelle qu'un appel à candidature a été lancé au début du mois d'août 2020 pour le remplacement de Nadia PAYRE FICOUT, plusieurs candidatures ont été reçues. La candidature de Laurie CHAMPON a été retenue pour un contrat d'un an. Délibération prise à l'unanimité.

7. Délibérations pour les demandes de subventions

Monsieur le maire indique au conseil municipal que des demandes de subventions peuvent être demandées auprès du département pour la création du parking du cimetière, la réalisation d'aménagements aux abords du cimetière ainsi que pour les travaux de reprise des murs existants du cimetière. Délibération votée à l'unanimité pour chaque demande de subvention.

8. Validation du devis concernant les emplois (goudron)

M. Thierry NICOUD, 3^{ème} adjoint, indique que deux devis ont été reçus. Monsieur le Maire indique les emplois vont passer dans la triennale et peuvent être subventionnés. L'objectif est de faire le tour de la commune. Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil décide de retenir le devis le moins cher.

9. Mise en place des commissions SMVIC

Monsieur le maire rappelle les modalités de désignation des membres des commissions, deux représentants de chaque commune doivent faire partie de chaque commission : 1 titulaire et 1 suppléant. La liste des commissions est jointe au compte rendu.

10. Devis SMAC ou autres

Monsieur le Maire rappelle les fuites d'eau constatées à l'école maternelle. Celles-ci seraient dues aux intempéries de grêle de juin 2019 après constatation d'un expert. Des devis ont été demandés, un devis a été reçu, un second devrait arriver.

11. Délibération pour le fauchage et le lamier

Thierry Nicoud, 3^{ème} adjoint, indique que pour le fauchage, la commune va continuer à fonctionner sur le même modèle. Concernant le lamier, trois devis ont été reçus. Des questions restent en suspens. Un nouveau point sera fait prochainement.



12. Urbanisme

- PC GENTE/ LEDOYEN : dossier en cours d'instruction
- PC CHIROUGE TRIBOULLIER/AMIEUX : construction d'un bâtiment : dossier en cours d'instruction
- DP DAVID Mélanie : un carport : dossier en cours d'instruction
- PC GARDA : avis favorable pour la construction d'un garage obtenu en 2019, le pétitionnaire a demandé le retrait du permis de construire
- DP SAS ENERGY GO pour M. BURTIN : isolation extérieure : accordée
- DP SCIABBARRASI / GOBBO : construction d'un garage : dossier en cours d'instruction
- DP SCIABBARRASI / GOBBO : pour toiture et façade de la maison : dossier en cours d'instruction
- DP SCIABBARRASI / GOBBO : pour division parcellaire : en cours d'instruction
- PC CHAMPON : vente du permis de construire est en cours
- DP MOREIRA : rehaussement de mur : accordée

13. Délibération TRIBOULLIER CHIROUGE/Commune

Suite au dépôt de la demande du permis de construire d'un bâtiment de stockage par la famille CHIROUGE TRIBOULLIER/AMIEUX, Monsieur le maire informe le conseil que le pétitionnaire a fait une demande pour déplacer le tracé du chemin rural à proximité de la propriété.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le maire à signer tout document concernant cette demande.

14. Délibérations pour demandes de subventions Région

Monsieur le maire indique au conseil municipal que des demandes de subventions peuvent être faites auprès de la Région pour les travaux d'agrandissement du cimetière ainsi que pour les travaux de réalisation d'un parking et d'un cheminement piétonnier aux abords du cimetière.
Délibération votée à l'unanimité pour chaque demande de subvention.

15. Questions diverses

- M FICHERA a informé la mairie que des quads roulaient dans le quartier du Mollard, la nuit.
- Mme PUAUX a demandé s'il existait un endroit où elle pourrait laisser sa trottinette électrique à l'abri et en sécurité lorsqu'elle prend le car, le matin. Pas de solution immédiate à lui proposer.
- Durant l'été, des joueurs de pétanque ont occupé le boulodrome jusqu'à une heure tardive. La solution serait l'extinction de l'éclairage à partir d'une certaine heure.
- La DP pour la construction du local pour les chaises va être déposée.
- Le département de l'Isère met en place un soutien aux associations qui ont pu être confrontées à des difficultés budgétaires générées par la crise sanitaire du COVID 19. Un mail a été envoyé aux associations pour les informer.
- Un problème d'éclairage a été constaté au Châtelan. Demande de l'intervention du TE38 pour pallier ce problème.
- M. PASCAL a transmis un courrier à la mairie.
- Le congrès des maires aura lieu le 17 octobre 2020.
- La fondation du patrimoine : voir s'il est opportun d'adhérer
- Les membres de la CCID ont été désignés par la direction générale des finances publiques.
- Vente ONF : elle aura lieu le 14 septembre 2020.



- Le Relais d'Assistantes Maternelles demande si des rideaux peuvent être posés dans la salle des mariages pour lutter contre la chaleur.
- Ecole : un nouveau protocole sanitaire concernant l'entretien et la désinfection des bâtiments est mis en place à la rentrée, suite à l'épidémie de COVID.
- Le devis concernant la clôture du terrain de foot s'élève à 2960 euros. La clôture sera composée de panneaux rigides. Le devis est validé.
- Un devis a été reçu pour la façade de l'église où des pierres se décollent et pour des fissures constatées à l'intérieur. Devis validé.
- Sandrine MARGAILLAN indique que l'association des joueurs de la table ronde est à la recherche d'une salle.
- Les accès PMR au cimetière, 3 devis ont été reçus.
- Un devis a été demandé pour le fleurissement du village ainsi que pour la plantation d'arbres.
- La communauté de communes propose des formations à destination des élus.
- La réunion maire/adjoint aura lieu le mardi soir à la place du lundi soir.

PROCHAIN CONSEIL : Mardi 29 Septembre 2020 à 20h00

